



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.16/2009/1  
9 mars 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE  
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Douzième session

Genève, 25-29 mai 2009

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET  
ORGANISATION DES TRAVAUX**

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international.
3. Thèmes prioritaires:
  - a) Politiques privilégiant le développement en vue de l'édification d'une société de l'information socioéconomiquement intégrée, notamment pour ce qui est de l'accès, des infrastructures et de la création d'un cadre favorable;
  - b) La science, la technologie et l'ingénierie au service de l'innovation et du renforcement des capacités dans l'éducation et la recherche;
  - c) Présentation de rapports d'examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation.
4. Suite donnée aux décisions prises par la Commission à sa onzième session.
5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la treizième session de la Commission.
6. Ordre du jour provisoire et documentation de la treizième session de la Commission.
7. Adoption du rapport de la Commission sur sa douzième session.

## ANNOTATIONS

### **Point 1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation**

1. L'article 7 du Règlement intérieur dispose qu'au début de chaque session, la Commission adopte l'ordre du jour de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour provisoire et la documentation de la douzième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement ont été approuvés par le Conseil économique et social dans sa décision 2008/220 du 18 juillet 2008.

2. Conformément à l'usage, à sa onzième session, le 30 mai 2008, la Commission a élu par acclamation le Bureau de sa douzième session, composé comme suit:

*Président:* M. Juan Eduardo Eguiguren (Chili)

*Vice-Présidents:* M. Yrjö Länsipuro (Finlande)  
M. Štefan Morávek (Slovaquie)  
M. Maximus J. Ongkili (Malaisie)  
M. El Tayeb Idris Eisa (Soudan)

3. Comme lors des sessions précédentes de la Commission, l'un des Vice-Présidents fera également fonction de rapporteur.

4. Le projet d'organisation des travaux de la Commission à sa douzième session (annexe I) a été établi en application des décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, en vue de faciliter l'examen des points de l'ordre du jour dans les limites du temps disponible et compte tenu des services de conférence alloués à la Commission. Le calendrier est proposé à titre indicatif et provisoire; au cas où la Commission achèverait l'examen d'un point de l'ordre du jour plus tôt que prévu, elle pourrait passer immédiatement au point suivant.

5. La Commission se réunira du lundi 25 mai au vendredi 29 mai 2009. Les séances du matin se tiendront de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi, de 15 heures à 18 heures.

6. La liste des membres actuels de la Commission figure à l'annexe II.

### **Point 2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international**

7. Le Sommet mondial sur la société de l'information, organisé par l'Union internationale des télécommunications au nom des Nations Unies, s'est tenu en deux phases – en 2003 à Genève et en 2005 à Tunis. Dans la Déclaration de principes de Genève, les participants à la première phase du Sommet mondial<sup>1</sup> ont proclamé une volonté et une détermination communes d'édifier une société de l'information à dimension humaine, intégrée et privilégiant le développement. Lors de la seconde phase du Sommet, qui a eu lieu à Tunis, les participants ont entériné

---

<sup>1</sup> Les documents finals sont disponibles à l'adresse: <http://www.itu.int/wsis/>.

les résultats de la première phase et adopté l'Engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, qui portaient notamment sur les mécanismes financiers et la gouvernance d'Internet.

8. Dans l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, le Conseil économique et social a été prié de superviser le suivi des conclusions des phases de Genève et de Tunis du Sommet à l'échelle du système des Nations Unies. À cet effet, il lui a été demandé de revoir le mandat de la Commission de la science et de la technique au service du développement, et notamment d'envisager de renforcer cette commission, en tenant compte d'une approche multipartite<sup>2</sup>.

9. Dans sa résolution 2006/46, du 28 juillet 2006, intitulée «Mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et réexamen de la Commission de la science et de la technique au service du développement», le Conseil a décidé que la Commission devait l'aider efficacement en tant que centre de coordination pour le suivi à l'échelle du système des progrès réalisés dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet et lui donner des avis à cet égard, notamment en formulant à son intention des recommandations visant à promouvoir la mise en œuvre de ces textes.

10. Dans sa résolution 2007/8 intitulée «Circulation de l'information pour le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information», adoptée le 27 juillet 2007, le Conseil a prié le Secrétaire général d'informer chaque année la Commission de la science et de la technique au service du développement de la mise en œuvre des textes issus du Sommet, notamment de tous les services en ligne. À cet égard, il a prié les organisations chefs de file des Nations Unies, les commissions régionales de l'ONU, les entités facilitant les travaux portant sur le thème principal, l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et des communications au service du développement et, selon qu'il conviendrait, d'autres entités, de soumettre au secrétariat de la Commission leurs rapports respectifs, qui serviraient de base à l'élaboration du rapport annuel du Secrétaire général à la Commission.

11. Dans sa résolution 2008/3, du 18 juillet 2008, intitulée «Bilan de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information», le Conseil a recommandé que lors de la soumission de leurs rapports au secrétariat de la Commission de la science et de la technique au service du développement, en application de sa résolution 2007/8, les organismes qui coordonnent la mise en œuvre des grandes orientations appellent l'attention de la Commission sur les obstacles et les problèmes rencontrés aux niveaux régional et international par toutes les parties prenantes au regard des engagements et des recommandations relatifs aux grandes orientations qu'ils supervisent, et formulent des propositions afin que la Commission puisse agir si cela s'avère nécessaire.

12. Le rapport du Secrétaire général<sup>3</sup> vise à donner un aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international, en mettant en avant des exemples de bonnes pratiques, en vue d'encourager un partage de ces pratiques et des enseignements tirés de l'expérience. Il s'inspire

---

<sup>2</sup> Agenda de Tunis pour la société de l'information, par. 105.

<sup>3</sup> A/64/64-E/2009/10.

des conclusions et recommandations du groupe d'étude de la Commission qui s'est réuni à Santiago (Chili) en novembre 2008, des contributions d'entités et d'institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres ouvrages pertinents. La Commission examinera et évaluera les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résultats du Sommet aux niveaux régional et international, comme le lui demandait la résolution 2006/46 du Conseil.

#### *Documentation*

- A/64/64-E/2009/10 Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international
- E/CN.16/2009/CRP.1 Rapport du groupe d'étude intersessions 2008-2009 de la Commission de la science et de la technique au service du développement

#### **Point 3. Thèmes prioritaires**

- a) **Politiques privilégiant le développement en vue de l'édification d'une société de l'information socioéconomiquement intégrée, notamment pour ce qui est de l'accès, des infrastructures et de la création d'un cadre favorable**
- b) **La science, la technologie et l'ingénierie au service de l'innovation et du renforcement des capacités dans l'éducation et la recherche**
- c) **Présentation de rapports d'examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation**

13. À sa dixième session, en mai 2007, la Commission de la science et de la technique au service du développement, conformément à la demande que le Conseil économique et social lui a adressée dans sa résolution 2006/46 et en application du mandat qu'il lui a donné aux paragraphes 4, 5 et 6 de cette résolution, a adopté un programme de travail pluriannuel qui était largement axé sur le développement et comportait un certain nombre de thèmes. Elle a décidé d'étudier lors de chaque période biennale un aspect particulier de l'édification de la société de l'information, l'objectif étant de réduire la fracture numérique, et d'examiner, dans le cadre de son mandat initial, les incidences de la science et de la technologie sur le développement.

14. Les deux premiers thèmes prioritaires qui seront examinés par la Commission dans le cadre de son nouveau programme de travail pluriannuel sont les suivants:

a) Politiques privilégiant le développement en vue de l'édification d'une société de l'information socioéconomiquement intégrée, notamment pour ce qui est de l'accès, des infrastructures et de la création d'un cadre favorable;

b) La science, la technique et l'ingénierie au service de l'innovation et du renforcement des capacités dans l'éducation et la recherche.

15. En ce qui concerne le deuxième thème prioritaire, la CNUCED a procédé à des examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation de différents pays. L'objectif est

d'aider les gouvernements à s'assurer que leur politique renforce effectivement les éléments du programme national de développement destinés à réduire la pauvreté et à stimuler la croissance économique. La Commission sera saisie d'un examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation.

16. Pour contribuer à une meilleure compréhension de ces deux thèmes prioritaires et aider la Commission dans ses délibérations à sa douzième session, un groupe d'étude s'est réuni à Santiago (Chili), du 12 au 14 novembre 2008; le rapport de ce groupe sera présenté à la Commission<sup>4</sup>.

#### *Documentation*

- |                    |  |
|--------------------|--|
| E/CN.16/2009/2     | Rapport du Secrétaire général sur les politiques privilégiant le développement en vue de l'édification d'une société de l'information socioéconomiquement intégrée, notamment pour ce qui est de l'accès, des infrastructures et de la création d'un cadre favorable |
| E/CN.16/2009/3     | Rapport du Secrétaire général sur la science, la technologie et l'ingénierie au service de l'innovation et du renforcement des capacités dans l'éducation et la recherche  |
| E/CN.16/2009/CRP.1 | Rapport du groupe d'étude intersessions 2008-2009 de la Commission de la science et de la technique au service du développement  |

#### **Point 4. Suite donnée aux décisions prises par la Commission à sa onzième session**

17. Dans sa résolution 2008/3, du 18 juillet 2008, le Conseil économique et social a demandé à la communauté internationale, aux gouvernements, aux entités des Nations Unies et aux parties prenantes du Sommet mondial sur la société de l'information d'entreprendre un certain nombre d'activités pour la mise en œuvre des textes issus du Sommet aux niveaux régional et international. De plus, dans sa décision 2008/219, du 18 juillet 2008, il a prié le Secrétaire général de faire rapport à la Commission de la science et de la technique au service du développement, à sa douzième session, sur les thèmes prioritaires relatifs à la science, à la technologie et à l'innovation examinés pendant les deux années écoulées. Un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions adoptées à sa onzième session sera présenté oralement à la Commission à sa douzième session.

#### **Point 5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la treizième session de la Commission**

18. Comme à ses sessions précédentes, la Commission élira, pour sa treizième session, un président et quatre vice-présidents, dont un fera également fonction de rapporteur.

---

<sup>4</sup> E/CN.16/2009/CRP.1.

**Point 6. Ordre du jour provisoire et documentation de la treizième session de la Commission**

19. Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission sera saisie d'un projet d'ordre du jour provisoire de sa treizième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront soumis pour examen.

**Point 7. Adoption du rapport de la Commission sur sa douzième session**

20. Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur des commissions techniques, la Commission présentera au Conseil économique et social un rapport sur les travaux de sa douzième session.

## Annexe I

### PROJET D'ORGANISATION DES TRAVAUX

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
<b><i>Lundi 25 mai</i></b>		
10 h 00	1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation	Ouverture de la session
	2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	<i>Introduction et débat général</i>
	<b><i>Débat ministériel de haut niveau</i></b>	
15 h 00	2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	<i>Débat général – conclusion</i>
<b><i>Mardi 26 mai</i></b>		
10 h 00 et 15 h 00	2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	Réunion-débat avec la Commission de la science et de la technique au service du développement et l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et des communications au service du développement
<b><i>Mercredi 27 mai</i></b>		
10 h 00 et 15 h 00	3. Thèmes prioritaires: a) Politiques privilégiant le développement en vue de l'édification d'une société de l'information socioéconomiquement intégrée, notamment pour ce qui est de l'accès, des infrastructures et de la création d'un cadre favorable	<i>Introduction</i> <i>Présentation de rapports et débat général</i>

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
	b) La science, la technologie et l'ingénierie au service de l'innovation et du renforcement des capacités dans l'éducation et la recherche	
	c) Présentation de rapports d'examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation	
<b><i>Jeudi 28 mai</i></b>		
10 h 00	3. Thèmes prioritaires: a) Politiques privilégiant le développement en vue de l'édification d'une société de l'information socioéconomiquement intégrée, notamment pour ce qui est de l'accès, des infrastructures et de la création d'un cadre favorable b) La science, la technologie et l'ingénierie au service de l'innovation et du renforcement des capacités dans l'éducation et la recherche c) Présentation de rapports d'examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation	<i>Présentation de rapports et débat général – conclusion</i>
	4. Suite donnée aux décisions prises par la Commission à sa onzième session	<i>Introduction et débat général</i>
15 h 00	3. Thèmes prioritaires: a) et b)	Consultations informelles sur des projets de proposition
<b><i>Vendredi 29 mai</i></b>		
10 h 00 et 15 h 00	3. Thèmes prioritaires: a) et b)	Consultations informelles sur des projets de proposition – <i>conclusion</i>



<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
	5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la treizième session de la Commission	<i>Décisions concernant les projets de proposition</i> <i>Désignation et élection</i>
	6. Ordre du jour provisoire et documentation de la treizième session de la Commission	<i>Adoption du projet d'ordre du jour provisoire</i>
	7. Adoption du rapport de la Commission sur sa douzième session	<i>Adoption du rapport</i>
	Clôture de la session	

**Annexe II**

**MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE  
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT À SA ONZIÈME SESSION  
(43 MEMBRES; MANDAT DE QUATRE ANS)**

	Membres	Mandat expirant le 31 décembre
1.	Afrique du Sud	2012
2.	Allemagne	2010
3.	Argentine	2010
4.	Autriche	2012
5.	Bélarus	2010
6.	Belgique	2010
7.	Brésil	2012
8.	Burkina Faso	2010
9.	Chili	2012
10.	Chine	2010
11.	Costa Rica	2012
12.	Cuba	2010
13.	El Salvador	2010
14.	Érythrée	2010
15.	États-Unis d'Amérique	2010
16.	Fédération de Russie	2012
17.	Finlande	2012
18.	France	2010
19.	Ghana	2012
20.	Guinée équatoriale	2012
21.	Inde	2010
22.	Iran (République islamique d')	2010
23.	Israël	2012
24.	Jamaïque	2012
25.	Jordanie	2012
26.	Lesotho	2010
27.	Lettonie	2010
28.	Malaisie	2010

	Membres	Mandat expirant le 31 décembre
29.	Mali	2012
30.	Oman	2012
31.	Ouganda	2010
32.	Pakistan	2012
33.	Philippines	2010
34.	République démocratique du Congo	2012
35.	République dominicaine	2010
36.	Slovaquie	2012
37.	Soudan	2010
38.	Sri Lanka	2012
39.	Suisse	2012
40.	Tunisie	2010
41.	Turquie	2010
	<i>[Siège vacant (Groupe des États d'Europe occidentale et autres États)]</i>	<i>2012]</i>
	<i>[Siège vacant (Groupe des États d'Europe orientale)]</i>	<i>2010]</i>

-----



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.16/2009/1/Corr.1  
1<sup>er</sup> avril 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE  
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Douzième session

Genève, 25-29 mai 2009

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ  
ET ORGANISATION DES TRAVAUX**

Rectificatif

Annexe I

Dans la troisième rubrique de la colonne «Programme», *remplacer* Réunion-débat avec la Commission de la science et de la technique au service du développement et l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et des communications au service du développement *par* Débat multipartite Commission de la science et de la technique au service du développement – Union internationale des télécommunications – Alliance mondiale pour les technologies de l'information et des communications au service du développement.

-----